

Campagne complémentaire de BOURSES de lycée 2018-2019

Cette campagne complémentaire s'adresse **uniquement** :

- aux élèves nouvellement arrivés en France dont la famille réside en France
- aux élèves de 3^{ème} Prépa Pro
- aux élèves en formation récurrente (scolarité interrompue depuis plus d'un an)
- aux élèves lycéens **redoublants** de fin de cycle, non boursiers l'année précédente
- aux élèves provenant d'un établissement relevant du ministère de l'agriculture ou d'un établissement hors contrat d'association avec l'Etat
- aux familles dont la situation s'est modifiée à la suite d'événements graves et imprévisibles intervenus après la campagne normale (soit depuis juin 2017).
Le changement de situation devra alors être explicité, les pièces justificatives de la nouvelle situation jointes au dossier, avec un rapport succinct de l'Assistante Sociale de l'établissement.

*Les dossiers de demande de bourses sont à retirer auprès de Mme Campos (intendance) et à déposer **avant le 15/10/2018**.*